



DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres fondé uniquement sur un prix pour l'octroi d'un contrat de construction

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PROJET NUMÉRO : P21031HH-01

Réaménagement des associations étudiantes - Campus central

ADDENDA NO 01 / 2022-03-28

18015DS - Réaménagement des associations étudiantes - ESG

**Pavillon
J.-A.-DeSève (DS)**

28 mars 2022

**MAÎTRE D'OUVRAGE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**ADRESSE GÉOGRAPHIQUE ET
MESSAGERIE**

SPPI (SOUMISSIONS)
1200, rue Berri
Montréal (Québec) H2L 4S6
Horaire : lundi au vendredi de 8:00 à 16:00
(fermé de 12h00 à 13h00)

ADRESSE POSTALE

Service de la planification et des projets
immobiliers
C. P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal, QC
H3C 3P8

ARCHITECTE

CGA architectes inc.

INGÉNIEUR

Bouthillette Parizeau inc.

CHARGÉE DE PROJET UQAM

Sylvie Lamontagne

Prendre connaissance des notes émises en architecture, mécanique et électricité et faisant partie intégrante du présent addenda complétant ou modifiant les plans et devis précédemment émis.

A) MODIFICATIONS AUX PLANS ET DEVIS (architecture)

- Prendre connaissance des modifications aux plans et devis en architecture émis par CGA architectes inc. en date du 25 mars 2022, ci-joints.

B) MODIFICATIONS AUX PLANS ET DEVIS (électricité)

- Prendre connaissance des modifications au plan en électricité émis par Bouthillette Parizeau inc. en date du 16 mars 2022.

Toute plainte en vertu de l'article 21.0.4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) par rapport au contenu de cet addenda doit être faite à l'Autorité des marchés publics selon la procédure disponible à l'adresse internet suivante : <https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/05/Procédure-plaintes-Loi-sur-les-contrats-des-organismes-publics.pdf>.

La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est le 1^{er} avril 2022.

Fin de l'addenda no 01



CGA ARCHITECTES INC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RÉAMÉNAGEMENT DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'ESQ, NIVEAU M (SOUS-SOL) DU PAVILLON DS

ADDENDA A-01
POUR SOUMISSION

25 Mars 2022

Dossier UQAM: P21031HH
Dossier CGA : 22-109

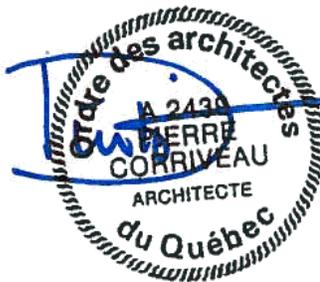
CGA ARCHITECTES INC.
5605, DE GASPÉ, ESPACE 502
MONTRÉAL, QUÉBEC
H2T 2A4

TÉL. : 514-277-7876
FAX. : 514-277-1876

Le présent addenda fait partie des documents de soumissions et a pour objet de modifier les plans et devis du projet de «**Réaménagement des associations étudiantes de l'ESQ, niveau M (sous-sol) du pavillon DS**», pour l'Université du Québec à Montréal.

Les modifications décrites ci-après entrent en vigueur immédiatement.

INDEX	Page titre de l'addenda A-01	1 page
	Texte de l'addenda A-01	3 pages
	Section 08 71 00 (extrait)	3 pages
	Section 10 26 00	2 pages
	Dessins d'architecture :	
	- Extraits ASK-01 à ASK-03	3 pages
	- Pages réémises A011 – A201 – A251	3 pages



FIN DE L'INDEX

TEXTE DE L'ADDENDA

PLANS D'ARCHITECTURE

A-011 Plans généraux et zones d'interventions

- Le parcours d'accès et l'emplacement du conteneur sont modifiés.
- Ajout de la légende de localisation.

Voir page réémise A-011.

A-101 Plan du niveau M (sous-sol) démolition

- Modifications au dessin 1/A101 : Le revêtement de plancher du local DS-M222 est à démolir. Voir ASK-01 ci-joint.
- Au dessin 1/A101, la note D342 (non indiquée dans la légende) doit se lire "D32".
- Au dessin 1/A101, la note D37 (non indiquée dans la légende) doit se lire "D34".

A-201 Plan du niveau M (sous-sol) construction

- Modifications au dessin 1/A-201 : Les types de cloisons sont modifiés.
- Modification de la note C01 :
Ragréage du revêtement de plancher (tuiles de vinyles) et plinthe (voir note générale pour les plinthes). Aligner les joints avec l'existant adjacent.
Appareiller les nouvelles tuiles avec les tuiles existantes adjacentes.
- Ajout d'une note C10 au dessin 1/A-201, dans le coin du local DS-M260 du côté corridor.
- Ajout de la note C07:
Nouveau revêtement de plancher (tuiles de vinyles) et plinthe (voir note générale pour les plinthes) dans le nouveau local DS-M222.
Couleur et modèle de tuile: 51941, couleur blanc polaire, modèle impérial texture, par Armstrong.

Voir page réémission A-201.

A-251 Plan réfléché niveau M (sous-sol) construction

- Modifications au dessin 1/A251 : Il y a une nouvelle trame de plafond dans les locaux DS-M229, DS-M235, DS-M243 ET DS-M245. Les gicleurs, diffuseurs et grilles de retour sont identifiés au dessin. La position et le nombre de luminaires sont modifiés dans le local DS-M260. Un luminaire est ajouté au local DS-M219 (voir ing.).

Voir page réémission A-251.

A-401 Bordereau des portes et cadres

- Modifications au dessin 3/A401 : Cadre en acier type. Voir ASK-02 ci-joint.
- Modifications au dessin 5/A401 : Cadre en acier type (section vitrée). Voir ASK-02 ci-joint.
- Ajout du dessin 6/A401 : Cadre en acier type. Voir ASK-03 ci-joint.
- Ajout du dessin 7/A401 : Cadre en acier type (section vitrée). Voir ASK-03 ci-joint.
- Modification au tableau des portes : toutes les portes ont une hauteur de 2083mm.

DEVIS D'ARCHITECTURE

08 71 00 Quincaillerie pour portes

Ajout ou modification de certains éléments. Voir ci-joint.

09 65 19 Revêtements de sol souples en carreaux

Toutes les tuiles de vinyle composite seront fournies et installées par l'Entrepreneur.

- Modifier le paragraphe 1.4.2.1. comme suit :
Soumettre deux (2) échantillons de carreaux de revêtement de dimensions prescrites et deux (2) échantillons de plinthe, de 300

- mm de longueur.
- Modifier le paragraphe 1.10 (Matériaux de remplacement) comme suit :
 - .1 Fournir les carreaux, les plinthes et l'adhésif nécessaires à l'entretien des revêtements souples, conformément à la section 01 78 00 - Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux.
 - .2 Fournir 5% de la surface en mètre carré de carreaux de revêtement de chaque couleur, motif et type nécessaires pour maintenir les ouvrages en bon état.
 - .3 Les matériaux et matériels supplémentaires fournis doivent provenir du même lot de production que ceux mis en oeuvre.
 - .4 Identifier chaque boîte de carreaux et chaque contenant d'adhésif.
 - .5 Les remettre au Propriétaire à l'achèvement des travaux faisant l'objet de la présente section.
 - .6 Les entreposer à l'endroit indiqué par le Propriétaire.
 - Modifier le paragraphe 1.11.1. comme suit :

Fournir un document écrit, signé et émis au nom du Propriétaire, garantissant que les tuiles de vinyle composite et plinthes fournies demeureront libres de tout défaut de matériau, de fini, de fabrication pour une période de cinq (5) ans.
 - Modifier le paragraphe 2.1.1. comme suit :

Tuiles de vinyle composite : conformes à la norme F1066, de 3.2 mm d'épaisseur.

 - .1 Pour le local DS-222 : Standard Excelon de Armstrong ou équivalent approuvé. Série Impérial Texture, couleur 51941 blanc polaire.
 - .2 Autres locaux et corridors: tuiles à appareiller à l'existant adjacent. Fournir échantillon, à faire approuver par l'architecte au chantier. Pour les fins de la soumission, considérer fournir des tuiles du même type que celle mentionnée ci-dessus.

10 26 00 Protecteurs de murs et angles

Ajout de la section. Voir ci-joint.

FIN DE L'ADDENDA 01

PARTIE 4 LISTE DES ARTICLES DE QUINCAILLERIE

Groupe 01 / Porte : DSM224, DSM226, DSM229, DSM230, DSM235, DSM240, DSM243, DSM245, DSM248, DSM250, DSM260, DSM265,

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MANUFACTURIER
3	Charnière robuste avec coussinets anti frictions dissimulés et fiche non amovible 5BB1HW 114MM X 101MM FNA	652	IVES
1	Serrure mortaise à levier fonction corridor L9456L 03B 10-072 K10-066	626	SCHLAGE
1	Cylindre à mortaise sans noyau ASSUJETTI AU FORMAT NOYAU AMOV. UQAM	626	Assa
1	Collet de cylindre sécuritaire 861B	626	ILCO
1	Espaceur 861C	626	ILCO
1	Plaque de protection en acier inoxydable 8400 B-CS X 205 mm X LARG. REQ.	630	IVE
1	Butoir au Plancher FS439	626	IVE
1	Seuil Tombant 360AA X LARG. REQ.	AA	ZER
1	Garniture d'étanchéité 8150S X 1/TÊTE & 2/JAMB.	BLK	ZER

Note :

- Les quantités spécifiées sont les quantités unitaires requises pour chaque porte citée en référence.

Groupe 02 / Porte : DSM222

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MANUFACTURIER
3	Charnière robuste avec coussinets anti frictions dissimulés et fiche non amovible 5BB1HW 114MM X 101MM FNA	652	IVES
1	Serrure mortaise à levier fonction corridor L9456L 03B 10-072 K10-066	626	SCHLAGE
1	Cylindre à mortaise sans noyau ASSUJETTI AU FORMAT NOYAU AMOV. UQAM	626	Assa
1	Collet de cylindre sécuritaire 861B	626	ILCO
1	Espaceur 861C	626	ILCO
1	Plaque de protection en acier inoxydable 8400 B-CS X 205 mm X LARG. REQ.	630	IVE
1	Bras d'arrêt encastré SÉRIE 100S ADJ	630	GLYNN JOHNSON
1	Seuil Tombant 360AA X LARG. REQ.	AA	ZER
1	Garniture d'étanchéité 8150S X 1/TÊTE & 2/JAMB.	BLK	ZER



Groupe 03 / Porte : DSM260.1

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MANUFACTURIER
3	Charnière robuste avec coussinets anti frictions dissimulés et fiche non amovible 5BB1HW 114MM X 101MM FNA	652	IVES
1	Serrure fonction passage L9010L 03B 10-072 K10-066	626	Schlage
1	Plaque de protection en acier inoxydable 8400 B-CS X 205 mm X LARG. REQ.	630	IVE
1	Bras d'arrêt encastré SÉRIE 100S ADJ	630	GLYNN JOHNSON
1	Seuil Tombant 360AA X LARG. REQ.	AA	ZER
1	Garniture d'étanchéité 8150S X 1/TÊTE & 2/JAMB.	BLK	ZER

Groupe 04 / Portes : DSM228

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MANUFACTURIER
3	Charnière robuste avec coussinets anti frictions dissimulés et fiche non amovible 5BB1HW 114MM X 101MM FNA	652	IVES
1	Serrure mortaise à levier fonction dépôt L9080L 03B 10-072 K10-066	626	SCHLAGE
1	Cylindre à mortaise sans noyau ASSUJETTI AU FORMAT NOYAU AMOV. UQAM	626	Assa
1	Collet de cylindre sécuritaire 861B	626	ILCO
1	Espaceur 861C	626	ILCO
1	Ferme-porte (côté tirer) 4040XP REG	689	LCN
1	Plaque de protection en acier inoxydable 8400 B-CS X 205 mm X LARG. REQ.	630	IVE
1	Butoir au Plancher FS439	626	IVE



Groupe 05 / Portes : DSM215

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MANUFACTURIER
3	Charnière robuste avec coussinets anti frictions dissimulés et fiche non amovible 5BB1HW 114MM X 101MM FNA	652	IVES
1	Serrure mortaise à levier fonction dépôt L9080L 03B 10-072 K10-066	626	SCHLAGE
1	Cylindre à mortaise sans noyau ASSUJETTI AU FORMAT NOYAU AMOV. UQAM	626	Assa
1	Collet de cylindre sécuritaire 861B	626	ILCO
1	Espaceur 861C	626	ILCO
1	Ferme-porte (côté tirer) 4040XP REG	689	LCN
1	Plaque de protection en acier inoxydable 8400 B-CS X 205 mm X LARG. REQ.	630	IVE
1	Garniture d'étanchéité 8150S X 1/TÊTE & 2/JAMB.	BLK	ZER
1	Seuil tombants encastrés 360AA X LARG. REQ.	AA	ZER
1	Butoir au Plancher FS439	626	IVE

Note :

- Porte avec résistance au feu (ULC 45 min).

FIN DE LA SECTION



Partie 1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Contenu de la section

- .1 Les travaux de la présente section comprennent, mais sans s'y limiter, la fabrication, la fourniture et l'installation des protecteurs d'angles et de coins, selon les prescriptions de la présente section et les indications aux dessins.

1.2 Sections connexes

- .1 Section 09 21 16 – Revêtements en plaque de plâtre.
- .2 Section 09 22 16 – Ossatures métalliques non porteuses.

1.3 Documents et échantillons à soumettre

- .1 Fiches techniques
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant concernant les produits conformément aux conditions générales, aux conditions générales complémentaires et à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
 - .2 Produits de calfeutrage, pendant la mise en œuvre et la période de cure
 - .3 Adhésifs.
- .2 Échantillons : N./A.
- .3 Instructions du fabricant
 - .1 Soumettre les instructions d'installation fournies par le fabricant.

Partie 2 PRODUITS

2.1 Matériaux/matériels

- .1 Protecteurs d'angles (coins) :
 - .1 Coins en acier inoxydable profilés en "L" selon spécifications aux dessins, pour montage en surface.
 - .2 Dimensions "L" : 76 mm x 76 mm.
 - .3 Calibre : 16
 - .4 Hauteur : 1220 mm de haut, à installer au-dessus de la plinthe, sauf indication contraire aux dessins d'architecture.
 - .5 Fini : 304, fini satiné #4.
 - .6 Fixations : fixés mécaniquement et à l'adhésif selon les recommandations du fabricant.
 - .7 Produit tel que CO-8 de C/S Group, ou équivalent approuvé.

2.2 Accessoires

- .1 Fixations : auto-taraudeuses, en acier inoxydable. Selon les recommandations du fabricant.



Partie 3 EXÉCUTION

3.1 Instructions du fabricant

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, recommandations et spécifications écrites du fabricant, y compris aux bulletins techniques et aux instructions d'installation précisées dans les catalogues de produits et sur les cartons d'emballage, ainsi qu'aux indications des fiches techniques.

3.2 Installation

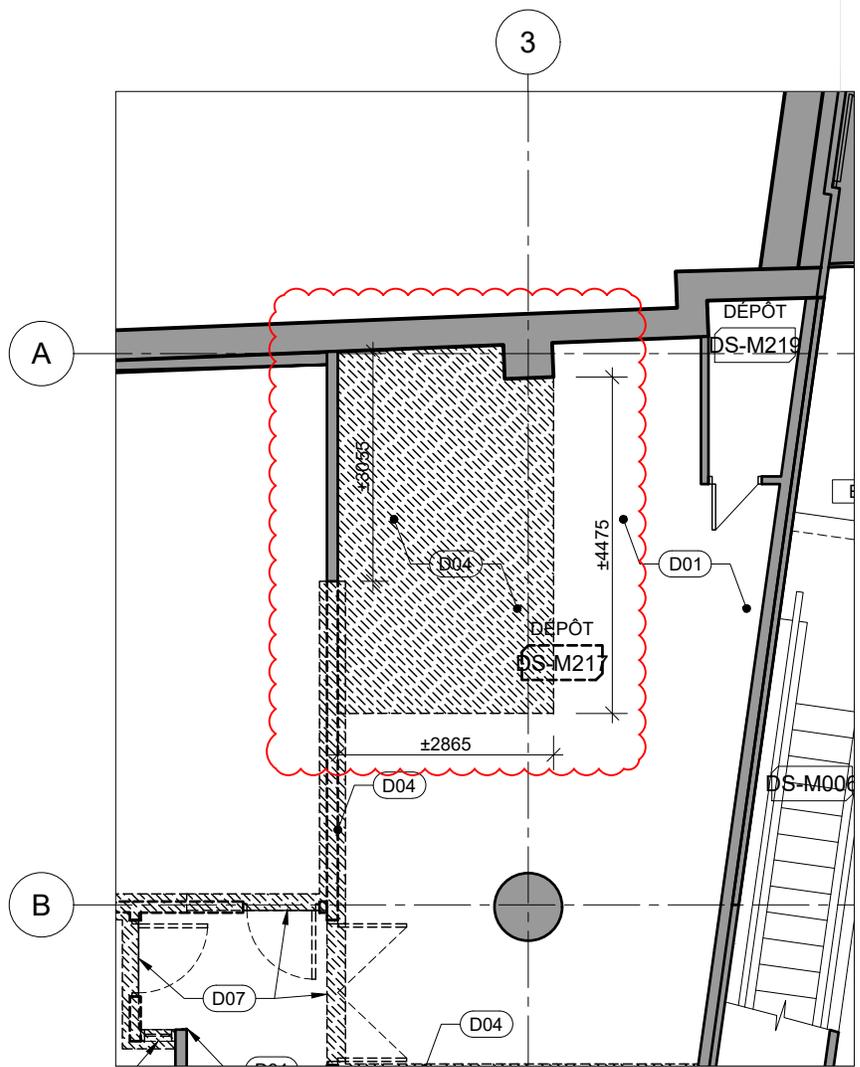
- .1 Poser les protecteurs sur une surface d'appui solide, tous les éléments étant de niveau, solidement assujettis et en parfait alignement.

3.3 Nettoyage

- .1 Une fois les travaux d'installation terminés, évacuer du chantier les matériaux en surplus, les matériaux de rebut, les outils et les barrières de sécurité.
- .2 Une fois les travaux d'installation terminés, nettoyer les surfaces selon les recommandations du fabricant.

FIN DE LA SECTION





EXTRAIT DE PLAN DE DÉMOLITION NIVEAU M (SOUS-SOL)

1:100

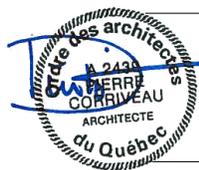
1
A-101

RÉAMÉNAGEMENT DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'ESQ
SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DES PROJETS IMMOBILIERS - UQAM

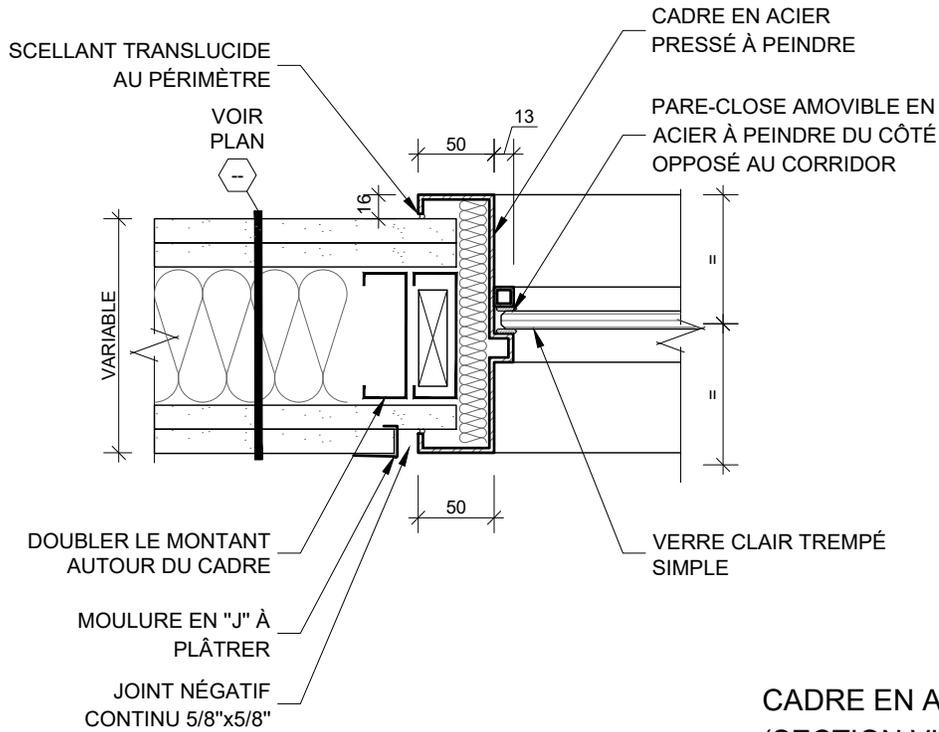
P21031HH/22-109



ARCHITECTES INC.
5605 DE GASPÉ, ESPACE 502, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2T 2A4
T 514-277-7876 | F 514-277-1876 | WWW.ARCHI.CA



date 2022-03-23
échelle INDIQUÉE
conception L.Z.
dessin J.S.M.

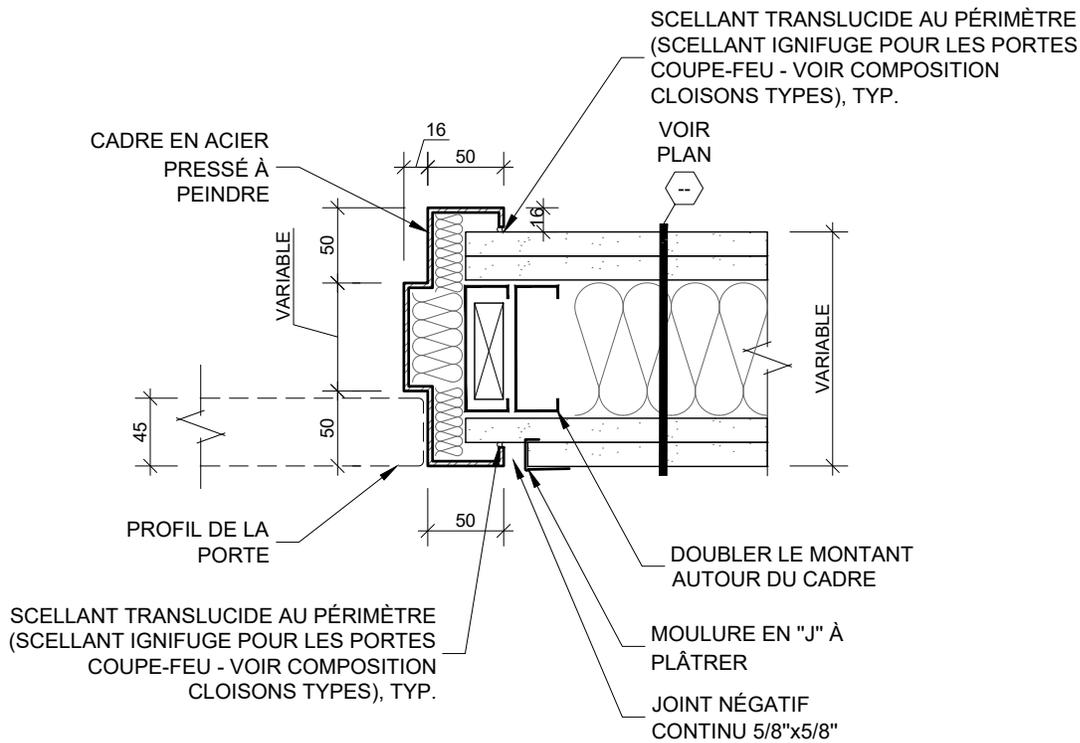


**CADRE EN ACIER TYPE
(SECTION VITRÉE)**

1:5

5

A-401



CADRE EN ACIER TYPE

1:5

3

A-401

RÉAMÉNAGEMENT DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'ESQ
SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DES PROJETS IMMOBILIERS - UQAM

P21031HH/22-109

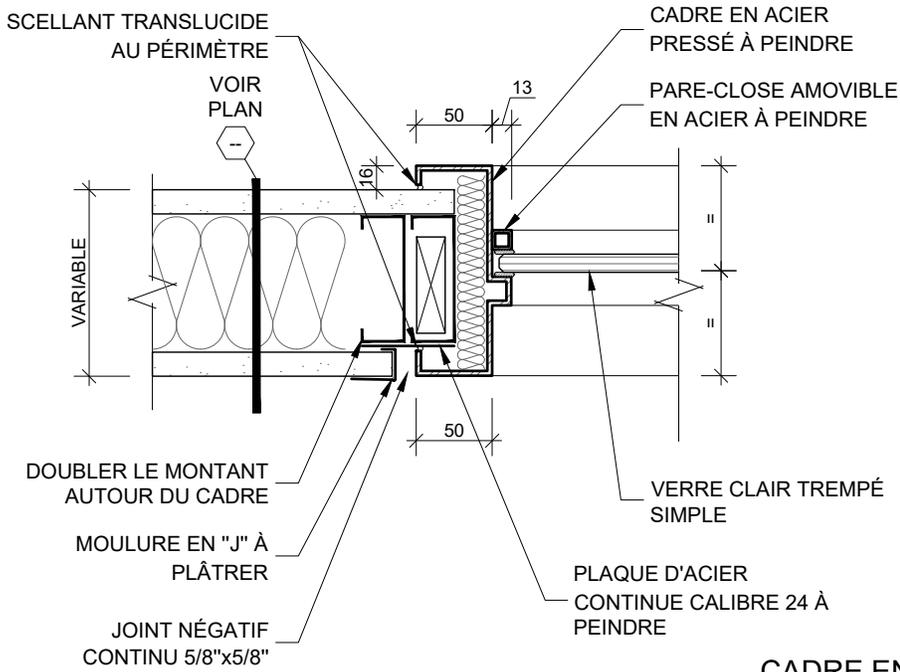
CGA

ARCHITECTES INC.
5605 DE GASPÉ, ESPACE 502, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2T 2A4
T 514-277-7876 | F 514-277-1876 | WWW.ARCHI.CA



date 2022-03-23
échelle INDIQUÉE
conception L.Z.
dessin J.S.M.

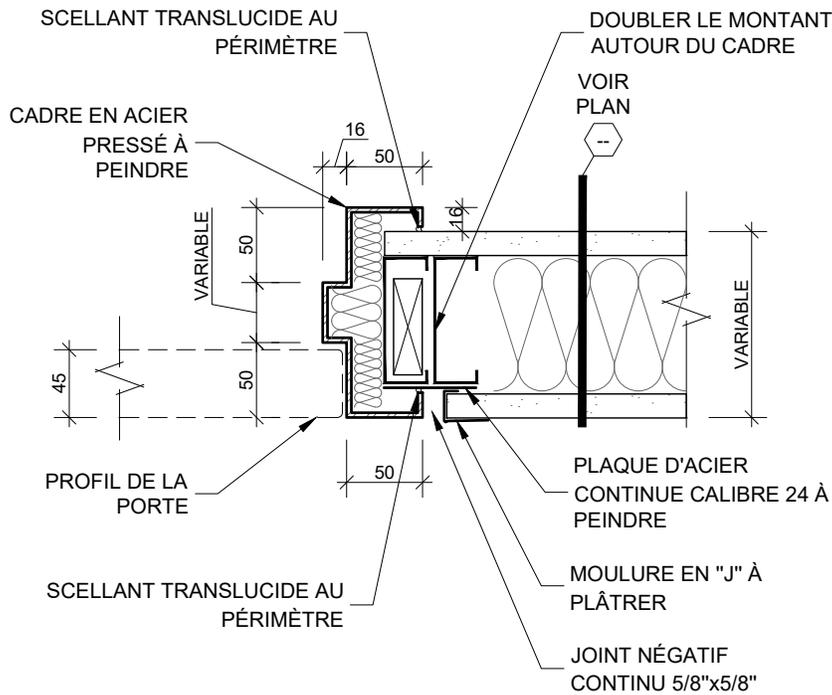
ASK-02



**CADRE EN ACIER TYPE
(SECTION VITRÉE)**

1:5

7
A-401



CADRE EN ACIER TYPE

1:5

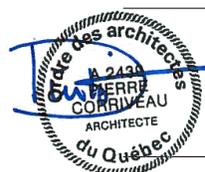
6
A-401

**RÉAMÉNAGEMENT DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'ESQ
SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DES PROJETS IMMOBILIERS - UQAM**

P21031HH/22-109

CGA

ARCHITECTES INC.
5605 DE GASPÉ, ESPACE 502, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2T 2A4
T 514-277-7876 | F 514-277-1876 | WWW.ARCHI.CA



date 2022-03-23
échelle INDIQUÉE
conception L.Z.
dessin J.S.M.

ASK-03

ADDENDA ELE-001

Projet : Université du Québec à Montréal – Pavillon
J.-A.-DeSève – Réaménagement des associations
étudiantes – Campus central

Description : Modifications au plan

Projet no : UQAM : P21031HH / BPA : 2021-185-1005

Division : Électricité

Par : Benoît Poupart, ing.

Date : 2022-03-16

1. Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis originaux et des documents contractuels. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux effectués par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.
2. Documents :
 - 2.1 Documents inclus :

Plan no E-201, révision no 1.
3. Description des travaux :

Voir le document ci-joint.